

Chers Amis,
Une nouvelle année logistique a déjà démarré.

Je vous propose de revenir vers vous régulièrement par le biais de la newsletter pour vous informer en temps réels des faits majeurs logistiques de notre Région et pour échanger sur des thèmes essentiels aux défis logistiques.

Cette deuxième correspondance de l'année vous propose une vision sur ce que nous comptons aborder cette année.

L'exercice qui vient de s'achever nous a montré combien il était nécessaire d'organiser différemment la réplique à une conjoncture difficile dans une logique d'optimisation des flux, des coûts et d'organiser la flexibilité des ressources humaines dans l'entreprise.

Au-delà du travail de fond nécessaire tant en terme d'anticipation qu'en terme de prévision, force est de constater que de nouvelles orientations de pratiques opérationnelles devront être mises en place. Celles-ci devront probablement intégrer les notions de mutualisation au plan sourcing, production, opérations logistiques pures à l'intérieur des entrepôts, distribution finale et service client.

Certains prestataires, par exemple, offrent déjà des surfaces et des opérations mutualisées répartissant ainsi les coûts fixes et des ressources afin d'assurer le meilleur des services au meilleur coût. Il en est de même au plan transport et systèmes d'information.

Tous les maillons de la chaîne sont concernés.

Ceci fera l'objet d'un thème d'une prochaine rencontre.

Depuis quelques mois maintenant en France, plusieurs années en Europe, les bâtiments industriels et logistiques emploient le qualificatif "développement durable", "HQE", ce qui évoque une orientation moderne intégrant le respect de l'environnement, les économies d'énergie, la séparation des déchets, le flux de personnels et de marchandises, soit un amalgame souvent incompris dans les PME PMI.

Afin de vous offrir une lecture simple, efficiente et une vision claire sur les nouvelles préconisations environnementales, nous vous proposerons également une intervention sur les bâtiments répondant aux normes de Haute Qualité Environnementale, dite HQE.

Nous avons pris l'habitude également de vous éclairer sur les différentes manifestations nationales ayant trait au rayonnement des acteurs de la logistique.

Cette année, nous avons décidé de participer au SITL où nous serons présents sur le stand de la Région Champagne Ardenne.

Je vous propose le programme suivant pour l'année 2010 :

- 24 février :

Méthodologie pour l'achat des prestations transport
Réflexions sur l'organisation fédérative des transports de distribution

- 23 -26 mars :

SITL

- 23 au 30 avril (date à définir) :

Visite du port autonome du Havre

- Mai :

Quel bâtiment logistique pour l'avenir ? HQE : une réponse pour la construction

- Juin :

Statut d'opérateur économique agréé : une obligation

- Septembre :

Le hub logistique : une réponse à l'optimisation du tri.
Visite du site Géodis à Châlons-en-Champagne.

- Novembre :

Les coûts et les ratios de la chaîne logistique, indicateur pour prise de décisions.

Au-delà de ces rendez-vous, tout au long de l'année, nous travaillons avec les institutions régionales, la CADev, les CCI, les services territoriaux, afin de contribuer à l'avancement de la vulgarisation des outils de création de valeur logistique.

Par ailleurs, nous avons décidé également de nous servir de notre site pour ouvrir un forum interactif entre les adhérents et les membres du bureau afin de recueillir vos idées, d'intégrer vos préconisations et d'échanger en temps réel sur vos problématiques à résoudre.

Le Club est un lieu d'échange, faites-le connaître, nous avons besoin de grandir et nous avons besoin de tous pour grandir.

Bonne suite,

Bien sincèrement,

Thierry Bruneau

www.defis-logistiques-champagne-ardenne.com